HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

La bifurcation écologique - Réduire nos impacts sur l'environnement

Écologie Protection Protection

Publié le 3 septembre 2024
Reading time : 15 minutes

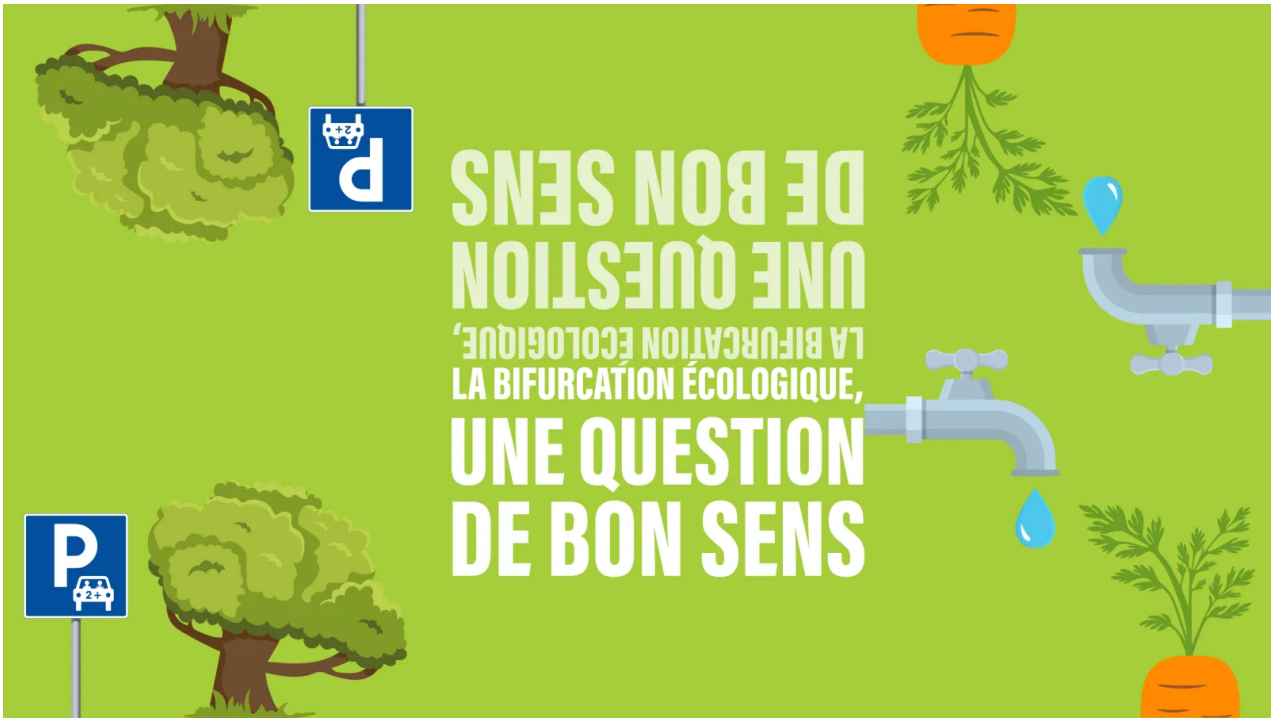

Préservation de l'eau et des espaces naturels sensibles

Préserver l'eau

Aujourd'hui, qu'il s'agisse d'eau stockée dans les nappes, le sol, les Pyrénées ou les barrages, les réserves d'eau sont très basses. Il est donc crucial d'agir. Le Département multiplie les actions pour promouvoir une gestion durable de l'eau.

Ressource en eau : le Département se mobilise

Pour faire face au manque d'eau, le Département lance R'Garonne

Préserver les espaces naturels sensibles

Les Espaces naturels sensibles, sont des zones dites fragiles ou menacées, qui nécessitent une protection ou une gestion du site. Les ENS représentent un potentiel de développement économique en favorisant le tourisme tout en jouant un rôle environnemental majeur.

Les Espaces naturels sensibles (ENS)

Les zones humides

Le plan « Arbres et Forêts »

Le Conseil départemental a adopté en juin 2022 le **Plan « Arbres et Forêts »** sur la base d'une démarche alliant concertation citoyenne et expertise scientifique (colloque public avec le botaniste Francis Hallé et l'ingénieur forestier Ernst Zürcher - voir ci-dessous)
Ce plan arbres et forêts s'organise autour de 6 grands axes, dans un objectif de reconquête et préservation de la biodiversité, et également d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

- **Axe 1** : préservons nos arbres et nos vieilles forêts;
- **Axe 2** : plantons les arbres de demain;
- **Axe 3** : arbres et éducation;
- **Axe 4** : acquisition de connaissances et recherche;
- **Axe 5** : collectivité exemplaire;
- **Axe 6** : promotion d'une filière bois locale et durable.

Atteindre la neutralité carbone

Soutenir les territoires : une nouvelle génération de contrats

Dans le cadre des contrats de territoire, le Département soutient depuis 2016 la construction d'équipements publics, notamment dans les zones périurbaines et rurales et fait de la bifurcation écologique et de la rénovation énergétique des bâtiments publics une priorité.
En 2024, les contrats de territoire évoluent pour renforcer :

- la désimperméabilisation et la renaturation des sols,
- la transition énergétique des bâtiments communaux pour un confort d'hiver et d'été, en visant la neutralité carbone en 2035.

Rénovation énergétique

Collège : construction et rénovation des bâtiments

Améliorer les conditions d’apprentissage des collégiens

Le Département poursuit des investissements massifs pour offrir aux collégiens les meilleures conditions d’apprentissage dans des bâtiments adaptés, à taille humaine et performants énergétiquement.

420 M€ D’ICI 2030 POUR LES COLLÈGES

- **Deux nouveaux collèges en 2024**

Le Conseil départemental ouvre deux nouveaux collèges pour la rentrée scolaire 2024 : Paléficat dans le nord de Toulouse et Castelnau-d’Estrétefonds.
Ces établissements, d’une capacité de 720 élèves chacun, sont des bâtiments exemplaires en matière environnementale : économes en énergie, en ressources et en carbone.

- **Poursuite du programme d’investissement**

Au premier trimestre 2024, les travaux d’extension du collège Ponts Jumeaux à Toulouse vont démarrer pour une livraison prévue en 2025. Le Département lance en parallèle les études pour l’extension du collège George Sand à Toulouse pour débuter les travaux en 2025 (livraison en 2026).
Les prochains collèges programmés sont : Aucamville, Malepère à Toulouse, Saint-Martin-du-Touch et Mondonville.
Ces collèges à Toulouse et dans la première couronne permettront de répondre à la forte croissance démographique de ces territoires.

En chiffres

68 329 collégiens à la rentrée 2023
+ 3 000 nouveaux collégiens attendus d’ici 5 ans
203 M€ alloués à l’Éducationen 2023
= 3e budget de la collectivité

Collège : construction et rénovation des bâtiments

Adaptation des collèges au changement climatique

8 collèges prioritaires pour des travaux de réhabilitation énergétique

En juin 2023, le Conseil départemental a adopté un plan d'adaptation des collèges au changement climatique, afin d'améliorer le confort d'été et la performance énergétique des bâtiments. 8 collèges prioritaires vont faire l'objet d'importants travaux de réhabilitation énergétique : Jean Mermoz à Blagnac, le Grand Selve à Grenade-sur-Garonne, Galilée à La Salvetat Saint-Gilles, Paul Cézanne à Montrabé, Robert Roger à Rieumes, Bellevue, Nicolas Vauquelin et Stendhal à Toulouse. Les études de conceptions seront lancées dès 2024 pour ces 8 établissements.

Des actions pour faire face aux fortes chaleurs

- Installation de **grands ventilateurs** au plafond dans les salles de classe : la moitié des collèges sera équipée d'ici la fin de l'année 2024.
- **Végétalisation des cours** de récréation afin de créer des îlots de fraicheur, avec la plantation de plus de 1 000 arbres d'ici 5 ans.
- En 2024 : **réaménagement des cours** de récréation des collèges de Pins- Justaret, La Salvetat Saint-Gilles, Balma et Colomiers (Léon Blum et Jean Jaurès).

Collège : construction et rénovation des bâtiments

Permettre la souveraineté et la qualité alimentaire en Haute-Garonne

Objectif 100 % fait maison, local et bio dans les cantines

12 collèges pilotes en 2024

Le Département s'est fixé pour objectif de proposer, dans les cantines des collèges, **des repas 100 % faits-maison, locaux et bio**, progressivement sur les 5 prochaines années.

- **12 premiers collèges pilotes** s'engagent dans cette démarche dès 2024 : Aurignac, Cintegabelle, Escalquens, Fronton, Frouzins, Grenade, L'Isle-en-Dodon, Montrabé, Plaisance-du-Touch, Saint-Jean, Lamartine à Toulouse, Verfeil.
- **20 à 25 collèges par an** seront accompagnés par le Conseil départemental entre 2025 et 2027.

Objectif : obtenir la labellisation « Ecocert », qui est le premier cahier des charges français dédié à la restauration collective durable, bio et locale.
91 collèges disposent d'une cuisine de fabrication autonome permettant de produire des repas « maison » au sein des établissements.
Près de **7 millions de repas** sont produits chaque année pour un coût d'achat des denrées de 12 M€.

Un engagement fort pour le pouvoir d'achat des familles

Maintien du prix du repas de la restauration scolaire dans les collèges, malgré la hausse des coûts des matières premières :

- Prix du repas pour les familles = 3,50 €
- Coût moyen d'un repas par élève pour la collectivité = 8 €
- 20 254 élèves bénéficient de l'aide à la restauration scolaire du Département (soit 35 % des demi-pensionnaires)

La restauration scolaire

Un plan départemental en cours d'élaboration

L'objectif est de faire émerger un système alimentaire territorial tourné vers une alimentation locale de qualité accessible à tous et d'améliorer la souveraineté alimentaire de la Haute-Garonne. Ce projet, en cours d'élaboration, tiendra compte des spécificités du territoire agricole pour répondre aux enjeux de bifurcation écologique et de qualité alimentaire pour tous, dans une logique de solidarité territoriale et sociale.

Le droit de bien manger

Structurer l'offre locale « circuits courts » par la commande publique

La commande publique est un levier majeur qui permet de structurer une offre locale de qualité pour tous.
En 2024, lancement de la démarche « 100 % fait-maison, local et bio » dans les restaurants scolaires des collèges haut-garonnais (12 collèges pilotes).

En chiffres

Les contrats de territoire
ÉQUIPEMENTS PUBLICS LIVRÉS EN 2024

1 357 dossiers

43,66 M€

Le développement des circuits courts

Renforcement de la plateforme Agrilocal31

par la formation des services de restauration des collèges pour augmenter les commandes chez les productrices et producteurs locaux en vente directe.

Aller sur Agrilocal31.com

Accompagnement des productrices et des producteurs du territoire

- avec les 27 conseillers agro-environnement qui pourront diagnostiquer l'offre existante, identifier les pistes d'amélioration et accompagner la production locale, bio et conventionnelle ;
- avec l'organisation annuelle d'un « Forum circuits courts »(la 1re édition de ce Forum s'est déroulée au Pavillon République le 7 novembre dernier, en partenariat avec Haute- Garonne Tourisme, Haute-Garonne Ingénierie, la fédération des CIVAM31, Bio Ariège Garonne et la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne).

En chiffres

CIRCUITS COURTS :

20 % de producteurs actifs sur les 5 000 agriculteurs haut-garonnais

AGRILOCAL31 :

84 acheteurs

87 fournisseurs

+ de 900 commandes par an

Mesures agro environnementales et climatiques (MAEC)

Un réseau de 25 conseillers agroenvironnement

Favoriser les mobilités durables

Afin de développer des solutions alternatives à la voiture individuelle dans les déplacements du quotidien, le Conseil départemental est pilote sur l'aménagement du Réseau Express Vélo et des aires de covoiturage hors métropole.

Mobilités cyclables

7 Réseaux Express Vélo de 53 km pour mise en service à partir de 2025.

Démarrage des travaux fin 2024 :

- REV1 Labège-Escalquens,
- REV 4 Plaisance-du-Touch-La Salvetat Saint-Gilles (transfert maitrise d'oeuvre au Muretain Agglo partie Labarthe-sur-Lèze-Pins-Justaret).
- REV 6 Muret-Roques-Portet (transfert maitrise d'ouvrage au Muretain Agglo).

Objectif : + de 100 km de REV d'ici 2028 pour un investissement de 100 M€.
Études en cours sur 12 REV de 50 km supplémentaires.
Soutien aux communes

- 3 M€ par an pour la création de nouvelles pistes cyclables (budget multiplié par 10 en 2022).
- 2022 : 26 projets réalisés pour 2,7 M€.
- 2023 : 23 projets réalisés pour 2,4 M€.

En chiffres

100 Kilomètres

de voies cyclables
du quotidien d'ici 2028
avec les réseaux
express vélo (REV)

Le Réseau Express Vélo (REV)

Randonnées au coeur de la Haute-Garonne

L'itinéraire vélo Trans-Garona, de Toulouse à l'Espagne

Randonnées au coeur de la Haute-Garonne

Aires de covoiturage

Objectif : Aménagement de 100 aires pour atteindre 3 000 places d'ici 2028.

- Une aire de covoiturage à 1/4h de chaque Haut-Garonnais.
- Fin 2023 : 53 aires de covoiturage aménagées pour près de 1 500 places disponibles.

2024 : 14 projets à réaliser pour 355 places supplémentaires.

- SERM : depuis le 13 novembre 2023, le Conseil départemental de la Haute-Garonne pilote une étude sur le covoiturage pour définir des sites propices à l'expérimentation de lignes de covoiturage, dans le cadre des études multimodales du projet global Service Express Régional Métropolitain.

Covoiturage en Haute-Garonne

Se déplacer en Haute-Garonne

Bilan de la politique de transition écologique

La bifurcation écologique